



Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

Meilleurs voeux pour 1998

Parlement européen

Le Parlement européen a adopté, le 17 décembre 1997, une résolution sur les services d'intérêt général qui, notamment :

- invite la Commission à définir non seulement le champ et la nature des services d'intérêt général ainsi que les principes qui les sous-tendent, mais aussi les niveaux de services nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Union européenne et le cadre réglementaire indispensable à cet effet et à concevoir, ensuite, le cas échéant, un plan d'action - assorti d'un calendrier - permettant de traduire, dans la politique comme dans les mesures concrètes, les objectifs du traité ;
- invite la Commission à élaborer une charte des principes régissant les services d'intérêt économique général, charte qui énoncerait la justification et les principes (tant traditionnels que nouveaux) de ces services, le genre de missions et de droits à donner aux opérateurs ainsi que la liste des secteurs auxquels la notion s'applique ;
- invite la Commission à publier des Livres verts et blancs arrêtant un plan, assorti d'un calendrier, permettant de traduire dans l'action les objectifs du traité et de la charte et précisant en particulier la législation nécessaire, étant entendu que ce plan doit définir, pour chacun des secteurs concernés, le niveau de service qui doit être garanti aux citoyens, les droits spéciaux qui peuvent être nécessaires pour la prestation du service et les dispositions réglementaires qui devraient être adoptées au niveau communautaire ;
- charge ses commissions compétentes de renforcer le contrôle démocratique des activités de la Commission en ce qui concerne les services d'intérêt général et de faire des observations sur la législation en la matière ;
- invite la Commission à consulter régulièrement les représentants des consommateurs, des entreprises de services publics et des entreprises concurrentes et du personnel des unes et des autres sur les questions touchant aux services d'intérêt général ;
- demande de désigner, au sein de la Commission, un membre chargé spécifiquement des services publics et, notamment, de la préparation de la législation y relative, et une direction générale compétente dans ce domaine particulier ;
- invite la Commission à garantir une pleine coordination entre ses services compétents en vue de permettre une juste prise en compte des intérêts tant de la politique de la concurrence que des services d'intérêt général.

Séminaire logement

La centaine de participants au séminaire "**Le logement : domaine d'intérêt général européen ?**" des 11 et 12 décembre 1997, après avoir entendu relater des expériences de divers pays de l'Union Européenne et constaté que l'ensemble des politiques européennes affectait les politiques nationales du logement, ont répondu **oui** à la question posée par le séminaire: **le logement est bien un domaine où l'intérêt général européen doit s'exprimer.**

...

Best Wishes for 1998

European Parliament

The European Parliament adopted, on the 17th of december 1997, a resolution on services of General Interest that , in particular:

- calls on the Commission to define the scope and nature of services of General Interest, together with the principles underlying them, and to specify more closely both the level of services necessary for accomplishing EU objectives and the regulatory framework needed to ensure success, and to consider subsequently drawing up an action plan, accompanied by a timetable, for translating treaty objectives into policy and implementing measures;
- calls on the Commission to draw up a charter of principles (both traditional and new), the type of missions and rights to be given to operators and a list of sectors where the notion should apply;
- calls on the Commission to publish "Green" and "White" Papers laying out a timetable to translate treaty and charter aspirations into action, outlining in particular any necessary legislation; the plan should specify in each of the sectors concerned the levels of services to be guaranteed to the citizens, the special rights that might be necessary to carry out the service and any necessary regulatory apparatus to be set up at the community level;
- instructs its competent committees to develop democratic scrutiny for Commission activity regarding services of general interest with a remit to comment on relevant legislation;
- calls on the Commission to consult regularly representatives of public service undertakings, competitors and the respective workforces concerning questions relating to services of general interest;
- calls for the attribution of a special responsibility for public services, particularly for preparing legislation, to one of the Commissioners and one of the Commission's directorates general;
- calls on the Commission to provide for full coordination between its competent departments with a view to ensuring balanced consideration on the concerns of both competition policy and services of general interest.

Seminar on housing

There were a hundred participants at the "European Seminar: **Is Housing an Area of European General Interest?**", on the 11th and 12th of December 1997. The latter, having heard about the experiences of several European Union countries, and having noticed that all the European policies influence the national policies on housing, answered **yes** to the above seminar title question. **Housing is indeed an sector where the European General Interest must express itself.**

...

Dans ce but, ils font **cinq séries de propositions** :

1. Une meilleure connaissance de la situation s'impose en matière de statistiques et de politiques suivies dans chaque Etat membre. Un lieu d'échange d'expériences est également nécessaire pour cette connaissance réciproque. Une série d'études servant à cette connaissance, sur le logement et les droits fondamentaux de la personne, le logement et le marché, le logement et l'intérêt général, etc, devrait être engagée, soit à l'initiative de la Commission, soit à celle du **Parlement européen** sur la base de sa résolution " sur les aspects sociaux du logement " de 1997.

2. Dans le cadre de "l'Agenda 2000", la réforme des fonds structurels devrait inclure le logement dans ses objectifs.

3. Puisque les politiques européennes affectent le logement, le logement devrait affecter les politiques européennes et pour cela, chaque DG concernée devrait se préoccuper des conséquences de sa politique sur le logement. Une **task force** pourrait être constituée au niveau de la Commission pour aborder les aspects transversaux.

4. En matière de logement, chaque Etat membre devrait travailler dans le cadre des objectifs communautaires (libre circulation des personnes, haut niveau de protection sociale, de bien-être, de développement, ...). Les forces sociales ont un rôle important à jouer en ce sens.

5. Devant l'ampleur du problème (5 millions de sans abris dans l' Union Européenne), les forces sociales et la société civile doivent se mobiliser à tous les niveaux, institutionnel et territorial.

Un Forum européen du logement est en cours de constitution.

Livre vert sur les ports et les infrastructures maritimes

La Commission européenne a l'intention de lancer le débat sur la situation des ports maritimes européens et l'opportunité de nouvelles initiatives politiques au niveau européen pour améliorer leur efficacité, adapter leur infrastructure, tout en garantissant une concurrence équitable dans ce secteur d'activité.

Société de l'information

La Commission vient d'adopter un Livre vert sur la convergence des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies de l'information (TI). Aujourd'hui, la technologie numérique permet à un nombre beaucoup plus important de services traditionnels et nouveaux d'utiliser les mêmes réseaux et des dispositifs intégrés pour la téléphonie, la télévision ou la micro-informatique. Les entreprises des secteurs des télécommunications et des TI peuvent désormais offrir des services extérieurs à leur secteur d'activité traditionnel et ce, de plus en plus, à l'échelle internationale. L'objectif du Livre vert est de lancer le débat sur la façon de réglementer la nouvelle génération de moyens de communication électroniques, sans entraîner un surplus de réglementation. La consultation publique se déroulera de décembre 1997 à avril 1998 et sera suivie d'un rapport en juin 1998. Après l'avis du Conseil et du Parlement et proposition de la Commission en 1998, suivis de la publication du plan d'action de la Commission sur la convergence, la révision Télécommunications s'effectuera en 1999.

Afin de faire circuler rapidement les informations, adressez à "NOUVELLES-NEWS-EUROPE" de **brèves informations** en anglais et français par courrier, fax ou E-mail (celsig@worldnet.fr).

To achieve this goal, the participants propose **five means**:

1. A better awareness of the situation is needed as far as statistics and followed policies in each Member State are concerned. A place of experience exchange is also necessary to achieve this reciprocal knowledge. A series of studies on housing and fundamental rights, on housing and the market, on housing and the General Interest, etc. should be started, either on the Commission's initiative, or on the **European Parliament's** initiative on the basis of its 1997 resolution "on the social aspects of housing".

2. Within the framework of "the 2000 Agenda", the structural funds reform should include housing in its objectives.

3. Since the European policies influence housing, housing should itself influence the European policies. For this purpose, each DG should show concern about the consequences of its policy on housing. A **task force** could be created within the Commission to deal with the transverse aspects.

4. On housing, each Member State should work within the framework of the Community goals (free movement of people, high level of social protection, of well-being, of development, ...). The social forces have an important role to play in this sense.

5. In view of the extent of the problem (5 million homeless in the European Union), the social force and the civil society must mobilize at both institutional and territorial levels.

The constitution of a European Forum on Housing is under way.

The Green Paper on maritime harbours and infrastructures

The European Commission intends to call a debate on the situation on European maritime harbours and on the opportuneness of new European political initiatives to improve their effectiveness, adapt their infrastructures, while guaranteeing a fair competition in this sector.

Information society

The Commission has just adopted a Green Paper on the convergence of the following areas: telecommunications, the media, and information technologies (IT's). Today, digital technologies allow for a much larger number of traditional and new services to benefit from the same networks and integrated devices used for the telephone, the television and micro-computing. From now on, The telecommunication and IT companies can offer services that are outside their traditional sectors. And this can be done more and more at the international level. The goal of the Green Paper is to launch the debate on the way of regulating the new generation of electrical communication means, without leading to a surplus in regulation. The public consultation will take place between Decemer 1997 and April 1998, and will be followed by a report in June 1998. The Telecommunications revision will be carried out in 1999, after the Council and the Parliament have given their opinion, and the Commission has given its proposal, in 1998, and after the publication of the action plan of the Commission on the convergence.

To help circulate news rapidly, please send brief information to "NOUVELLES-NEWS-EUROPE", in English and French, by courier, fax or E-mail (celsig@worldnet.fr).

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33-1) 40 42 50 24. Fax : (33-1) 40 42 13 78. E-mail : celsig@worldnet.fr. Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et *and* Jean-Claude Boual. Diffusé exclusivement par Fax et E-mail. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 500 FF. *Subscription for 1 year: FF 500*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.